

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, il convient tout d'abord de préciser que le ministère de l'Agriculture ne gère pas l'Office canadien de commercialisation des œufs.

Une voix: C'est l'Office canadien de commercialisation des œufs qui dirige le ministère.

M. Whelan: L'Office canadien de commercialisation des œufs administre ses propres affaires. J'en dirai plus long là-dessus au cours de la journée.

● (1130)

M. Beatty: Le ministre nous dirait-il si lui et ses hauts fonctionnaires étaient au courant du fait que l'approvisionnement en œufs dépassait la capacité des entrepôts et que les stocks ont dû être entreposés dans les installations habituellement réservées à l'entreposage des pommes? Se rendaient-ils compte que les œufs se gâteraient probablement à moins qu'on n'intervienne pour rectifier la situation? Tout cela, en dehors du fait que le représentant puisse vouloir assumer ou rejeter toute responsabilité en ce qui a trait aux agissements de l'Office de commercialisation.

M. Whelan: Une audience publique aura lieu pour mettre au jour tous les faits dans cette affaire. Si le député veut une audience publique, et d'après ce qu'il m'a dit, il en veut une, nous devons alors veiller à ce que tous les faits soient révélés au lieu de faire des déclarations à l'aveuglette maintenant.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA QUESTION DES RESSOURCES MARINES DU PLATEAU CONTINENTAL—L'OPPORTUNITÉ DE MESURES UNILATÉRALES DE CONSERVATION

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Puisque la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer a refusé d'accepter la position du Canada à propos de la conservation et de la gestion de nos ressources marines en bordure du plateau continental, le secrétaire d'État peut-il nous dire ce que le gouvernement compte faire pour protéger la pêche contre le pillage auquel s'adonnent toujours des chalutiers étrangers?

L'hon. Allan J. MacEachen (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Le député a tort de dire qu'aucun progrès n'a été réalisé alors qu'il y a consensus sur la limite de 200 milles. Le gouvernement canadien continue à essayer d'imposer ses opinions dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer.

M. Carter: A propos de ce que vient de dire le secrétaire, la Conférence du droit de la mer n'a pratiquement amené aucun changement à la situation. Puis-je adresser ma question au premier ministre? Peut-il nous dire s'il a l'intention de remplir l'engagement qu'ont pris deux de ses ministres au cours de la campagne électorale, à savoir que le Canada prendrait au besoin des mesures unilatérales pour préserver ses ressources marines?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Il faudrait que je vérifie les termes exacts employés par les ministres. Je suppose que les mots clés sont «au besoin». Je puis toutefois garantir au député que l'attitude du gouvernement est celle qu'a exposée le secrétaire d'État aux

Questions orales

Affaires extérieures: nous n'envisageons pas de prendre des mesures unilatérales. Nous essayons de modifier le régime des lois internationales au moyen d'un accord entre les divers pays du monde et nous espérons y parvenir. Le député se rappelle sans doute que l'on avait déjà pris des mesures en ce sens lors de la mise en vigueur de la loi relative à la pollution dans l'Arctique. Nous étions au premier plan dans ce domaine en veillant, par une loi, à ce que la pollution des mers n'endommage pas les États côtiers et nous continuerons dans cette voie tout en évitant, par tous les moyens possibles, de sembler prendre des mesures unilatérales.

M. Crouse: Monsieur l'Orateur, je pose la question de privilège, devant la réponse donnée il y a quelques instants par le premier ministre. Répondant au député de Saint-Jean-Ouest, il a dit que le gouvernement n'avait pas l'intention de prendre des décisions unilatérales dans le domaine régi par la Conférence sur le droit de la mer. Cependant, le *Evening Telegram* du 24 juin rapporte que le ministre de l'Expansion économique régionale a dit, à titre non officiel, que le Canada prendrait des décisions unilatérales pour s'assurer le contrôle du plateau continental qui s'étend au large de ses côtes, si les négociations en cours de la Conférence sur le droit de la mer ne nous étaient pas essentiellement favorables. Devant cette déclaration, monsieur l'Orateur, je me demande quelle est la position du Canada au sujet du contrôle du plateau continental, question de première importance pour les pêcheurs de l'Atlantique.

M. l'Orateur: A l'ordre. Sauf le respect que je dois à l'honorable député, je doute fortement de la validité de la question de privilège, même si l'honorable député veut mettre en lumière une différence entre les déclarations ou opinions de quelques ministres de la Couronne. C'est évidemment un sujet sur lequel il serait justifié d'interroger le premier ministre au moment opportun.

* * *

[Français]

LA POLLUTION

L'ACCIDENT QUI A ENTRAÎNÉ UN DÉVERSEMENT DE MAZOUT SUR LES CÔTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK—LES MESURES VISANT À PRÉVENIR LA CONTAMINATION

M. Albert Béchard (Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Peut-il dire si son ministère a pris toutes les mesures qui s'imposaient à la suite de l'accident malheureux survenu au pétrolier *Golden Robin*, à l'entrée du port de Dalhousie au Nouveau-Brunswick, le 30 septembre dernier, et qui causa l'écoulement d'environ 1,000 barils d'huile dans les eaux de la baie des Chaleurs, ce qui a entraîné la pollution non seulement de ces eaux, mais aussi des plages magnifiques de ma circonscription, du côté québécois de la baie des Chaleurs, et a causé certains dommages aux agrès de pêche?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons mis tout en œuvre pour essayer de circonscrire le désastre. Environ 35,000 gallons d'huile ont été répandus. A l'heure actuelle, 13,000 ont été réabsorbés grâce aux diverses techniques que nous avons mises au point. Aussi nous tenons-nous en constante communication avec les gens de l'endroit. A mon avis, les pêcheurs, les municipalités intéressées, tout le monde est informé des choses que nous faisons et, jusqu'à présent,